

Restauration des affluents Gartempe et Creuse dans le département de la Vienne



Le Syndicat d'Aménagement Gartempe et Creuse (SYAGC) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques dans le département de la Vienne sur la Gartempe, trois de ses affluents (l'Anglin, le Ris et la Carte), la Creuse et l'intégralité de ses affluents en rive gauche (la Loire, la Plate, le Montant, le Gué de la Reine, les Grandes et Petites Courances).

Le SYAGC intervient dans l'intérêt général afin de restaurer les cours d'eau pour améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques et favoriser le développement de la biodiversité.

Signature du Contrat Territorial Gartempe et Creuse

Le SYAGC a signé en 2020 le Contrat Territorial (CT) Gartempe et Creuse 2020-2022 en partenariat avec 8 autres structures dont l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Vienne (FDAAPPMA86).

Le programme d'actions de ce CT prévoit de nombreuses interventions en faveur du milieu aquatique comme la restauration du lit de plusieurs ruisseaux, des berges, de la végétation rivulaire, des zones humides ainsi que de l'arrachage de la Jussie sur la Gartempe et la Creuse. Le budget prévisionnel total sur les trois années du contrat est de 3,25 millions d'euros.

2020, une année compliquée pour la réalisation des travaux

Pour être réalisées, les actions de restauration portées par le SYAGC doivent être autorisées et déclarées d'intérêt général par arrêté préfectoral (DIG). La crise sanitaire a retardé la délivrance de cet arrêté. Il a été publié le 25 novembre 2020 ce qui a contraint le syndicat à reporter la majorité de ses opérations de 2020 en 2021.

Restauration du Gué de la Reine

Ce ruisseau a été modifié par les anciens travaux d'hydraulique agricole. Le tracé a été rectifié, les méandres ont été corrigés et le lit a été curé afin de faciliter l'écoulement de l'eau. La qualité et la diversité des habitats aquatiques ont été fortement dégradées.

Le SYAGC est intervenu en 2008 pour restaurer une succession de zones courantes et de zones profondes mais les aménagements se sont érodés avec le temps et ont perdu en fonctionnalité.

Le SYAGC devait intervenir en 2020 pour restaurer la morphologie du lit sur 1,9km. Les travaux seront finalement réalisés en 2021. Les aménagements permettront de restaurer une succession de zones courantes et de zones calmes et profondes. Ils protégeront aussi le fond et les berges de l'érosion.

Ces aménagements vont diversifier les habitats et les écoulements, faciliter l'oxygénation de l'eau et améliorer la reproduction de la Truite fario, du

Chabot, du Vairon et de la Loche. Un petit seuil et un passage à gué seront aussi aménagés pour assurer la migration des poissons.



Tronçon homogène du Gué de la Reine à restaurer

Ces travaux estimés à 81 854€ TTC seront financés par le SYAGC (via la CA Grand Châtelleraut) l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne.

Réalisation d'indicateurs de suivi

Le SYAGC réalise de nombreux suivis sur son territoire afin d'évaluer l'état des écosystèmes et l'efficacité de ses travaux de restauration.

En 2020, le syndicat a effectué des suivis morphologiques ainsi que des pêches électriques et des inventaires des invertébrés aquatiques (IBG) en partenariat avec la FDAAPPMA86. Ces inventaires ont été réalisés sur des secteurs de la Loire et du Ris restaurés en 2017 et 2018 par le SYAGC.



Pêche électrique réalisée après travaux sur la Loire en 2020 par le SYAGC et la FDAAPPMA86

Les résultats indiquent une amélioration générale du milieu suite aux travaux du SYAGC. La diversité des habitats est plus importante et la création de zones courantes a permis de diminuer l'ensablement du lit. Les populations de Chabot,

de Loche et de Vairon sont plus importantes après travaux. Cependant, les effectifs de Truite fario sauvage sont faibles et les invertébrés aquatiques sensibles à la qualité de l'eau sont assez peu représentés. Ces constats indiquent une dégradation de la qualité de l'eau liée aux activités humaines sur le bassin versant.

De plus, les résultats de ces inventaires mettent en évidence une problématique de manque d'eau en période estivale. Ce déficit en eau, en plus de concentrer les pollutions, favorise son réchauffement ce qui limite la quantité d'oxygène qui peut s'y dissoudre. Les espèces nécessitant une eau fraîche et oxygénée, comme la Truite fario, ont alors du mal à s'y développer.

Afin d'identifier des sources de pollution, le SYAGC a débuté en 2021 une campagne de suivi de la qualité de l'eau sur le Ris, la Loire, la Plate et le Gué de la Reine. Les principaux paramètres influençant la qualité de l'eau (température, oxygène dissous, Nitrates, Phosphates) vont être quantifiés sur 31 points du bassin, une fois par mois pendant une période d'un an.



Analyse de la qualité de l'eau sur le Ris réalisée en janvier 2021 par le SYAGC avec des étudiants de l'université de Poitiers

Le SYAGC réalise aussi une campagne de suivi des débits sur les affluents Gartempe et Creuse. En fonction des résultats de ces deux campagnes de suivi, le SYAGC recherchera des solutions pour améliorer la qualité de l'eau et agir sur sa quantité disponible pour le milieu.

Piégeage du Ragondin

Le SYAGC met gratuitement à disposition des riverains des cages pour piéger le ragondin et le rat musqué. En 2020, ce partenariat a permis de capturer 158 individus. N'hésitez pas à contacter le SYAGC pour obtenir du matériel.

Travaux 2021 de restauration du Ris

En 2021, le SYAGC doit aussi intervenir sur 2,7km du Ris pour restaurer la végétation des rives et recréer des banquettes de pierres. Ces actions seront réalisées dans la continuité des 3km restaurés par le SYAGC en 2017. Ils seront effectués sur le Ris aval, sur le bras à proximité de Salvart ainsi que sur le bras de la Moralière.

Ces travaux permettront de reconstituer des frayères pour les poissons tout en diversifiant les habitats et les écoulements. Un seuil de pont et une buse agricole seront aussi aménagés afin d'assurer la remontée des poissons.

Le montant prévisionnel de 176 164€ HT sera financé par le SYAGC (via la CAGC), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental.



Travaux effectués sur le Ris en 2017